

Image not found or type unknown



Formalités pour un mariage

Par **thuy**, le **06/10/2012** à **04:59**

Bonjour,

Je voudrais savoir combien de temps apres le divorce je pourrais faire les papiers de mariage suivant les lois francaises.

Je vous remercie de bien vouloir me renseigner.

Thuy

Par **redigan**, le **20/10/2012** à **14:33**

Bonjour,

normalement, on attend l'inscription du divorce à l'état civil et au moins le délai d'appel après le prononcé du divorce. On va donc dire un délai d'un mois environ.